

**belepoc**  
est ouvert

→ Jusqu'au 31 janvier  
pour les aides ovines  
et caprines

→ Jusqu'au 15 mai  
pour les aides bovines

## Editorial



Christiane Lambert, présidente de la FNSEA

### EGA : le Gouvernement saisit la main tendue !

« On peut ne pas normaliser, mais créer un système qui repose sur des bonnes pratiques, qui soit discuté, accepté, mis en œuvre. C'est la culture de solution, plutôt que la culture de la norme. » Signé Edouard Philippe, lors de la clôture des EGA.

Ces mots, à la FNSEA, nous les avons dits répétés, martelés, depuis des années. Innover, développer, déployer, conseiller, former et trouver des solutions avec comme état d'esprit, pour les agriculteurs français et leurs filières, le besoin de continuer à produire dans des conditions optimales. C'est la seule voie pour répondre à la fois aux demandes de nos concitoyens et des consommateurs, et aux aspirations des agriculteurs.

Nous sommes satisfaits que le Gouvernement ait saisi cette main tendue. C'est le pari de la confiance, un pari qui engage.

Qui engage en premier lieu le Gouvernement ! Il doit passer du discours aux actes, notamment sur la question du rééquilibrage des relations commerciales. La charte de répartition de la valeur signée en novembre dernier ne suffit pas. Les premiers retours des négociations commerciales, alarmants, le montrent. Encadrement des promotions, lutte contre les prix abusivement bas, remise en marche avant des négociations sont attendus par les agriculteurs.

Oui engage aussi l'ensemble des acteurs économiques agricoles. Les agriculteurs sont prêts à s'engager sur une trajectoire de progrès si, et seulement si, ils peuvent dégager un revenu de leurs activités. Ensemble, les acteurs des filières ont pris des engagements dans les plans de filières pour saisir toutes les opportunités de marché, du local à l'international, et bâtir des stratégies gagnant-gagnant. Mais ce changement nous engage, nous aussi. Soyons proactifs pour faire cesser les discours simplistes. Soyons innovants pour faire évoluer nos productions et nos pratiques. Soyons communicants pour montrer nos savoir-faire. Sachons mobiliser les outils à notre disposition en matière de recherche, de conseil, de développement.



REUSSIR / J. GUINIER

### Accord de libre échange

## Échanges avec le Mercosur : des divergences au sein de l'UE

### Formation L'apprentissage, porte d'entrée dans la vie active

La filière de l'alternance bénéficie d'un taux d'insertion professionnelle de 86.5 % dans le monde agricole au niveau national. **page 10**



REUSSIR / ANCOLE COURVARD

Alors que l'Espagne et le Portugal ont affirmé leur souhait de conclure rapidement les négociations entre l'Union européenne et le Mercosur, la France et l'Irlande ont appelé à la vigilance. **page 9**

### Val'Limagne.coop Une traçabilité de la parcelle au client

Un des challenges de la coopérative. **p. 4**

### Alsoni conseil élevage Ventes promotionnelles, les 17, 18 et 19 janvier

De veaux et de taureaux charolais dans les élevages. **p. 6**

### Certiphyto Un renouvellement facilité

Grâce à des formations labellisées. **p. 13**

## FCO

### L'État n'impose plus la vaccination

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la France est passée en zone réglementée pour la FCO de sérotype 4 et 8. Les animaux peuvent circuler librement sur le territoire et la vaccination n'est plus obligatoire, sauf à l'export. **page 8**



© L'ILLIER AGRICOLE



# AU FIL DE LA SEMAINE

**UCAL** L'assemblée de la coopérative Val'Limagne.coop s'est tenue à Gannat en présence de plus de 250 associés coopérateurs et invités. Pierre Desgoutte, président, et Christophe Marcoux, directeur, ont présenté les résultats de l'exercice 2016/2017 et les projets d'avenir.

## Favoriser la communication numérique et les nouvelles technologies



L'assemblée générale de Val'Limagne.coop s'est tenue à Gannat.

» couvrir l'une des attentes fondamentales du consommateur. L'un des

ont aussi pour objectif d'améliorer l'image des produits alimentaires auprès des consommateurs finaux.

### « C'est aux producteurs de parler d'agriculture »

Dans cette optique, Pierre Desgoutte a souligné l'importance de la communication : « C'est aux producteurs de parler de l'agriculture. Il nous faut mettre en exergue notre savoir-faire dans une agriculture, qui, ne l'oublions pas, est l'une des plus performantes du monde ». C'est pourquoi les

coopératives doivent développer le lien internet : les sites internet avec leurs offres d'emploi, le Facebook Val'Limagne.coop, et la toute nouvelle chaîne Youtube ne sont que le début...

### Intervention de Christophe Dequidt

Christophe Dequidt, journaliste et ancien directeur de la communication dans de grands groupes agroalimentaires, a fait part à l'assemblée de son expérience vécue à travers des séjours dans de nombreux pays européens. A travers son intervention, tous les producteurs présents ont pu entrevoir le grand défi qui s'offre à eux : nourrir le monde tout en préservant notre modèle de l'agriculture française.

### Un grand Merci à Guy Chataud

Après plus de 10 ans au sein du conseil d'administration Val'Limagne.coop, Guy Chataud se retire de ses fonctions au sein de la coopérative. Pierre Desgoutte, l'ensemble du conseil, et la direction ont tenu à le remercier pour son engagement.

UCAL

### Chiffre d'affaire et développement

Le chiffre d'affaires de Val'Limagne.coop est légèrement en baisse. Cette diminution n'est pas liée à une baisse du volume d'affaires, mais à une réduction des prix, toutes activités confon-

Au niveau de l'agronomie, du conseil et des services, les innovations autour du logiciel Atland permettent désormais de gérer l'ensemble des prestations, en faisant la liaison entre la facturation, la gestion parcellaire et les différents outils agronomiques, tel que Farmstar pour la fertilisation ou Irre-LIS pour l'irrigation. Pour compléter ces services, Christophe Marcoux a présenté l'application Val'Net : « Cette application est le symbole de la révolution digitale : elle permet désormais l'accès à tous les services indispensables au producteur et lui simplifie toutes ses démarches avec la coopérative ».

Concernant l'approvisionnement agricole et la collecte, la traçabilité informatique des intrants est en route. Christophe Marcoux souligne que le mot « traçabilité

### Traçabilité, dématérialisation et digitalisation

Après une première année d'existence, le pôle Vigne concerne 55 adhérents viticulteurs. L'offre en conditionnements viticoles s'est étoffée, et Val'Limagne.coop s'engage dans la promotion des vins de Saint-Pourçain. Parallèlement, les jardinerias Gamm Vert souhaitent élargir l'offre produits du terroir, dans la lignée des campagnes de communication web : « Consommons coopératif ».

Les producteurs présents ont été invités à proposer des produits cultivés ou élaborés en local. Ils pourront ainsi profiter du service de commande internet et retrait « Drive » mis en place par les magasins.

Le respect de cette disposition réglementaire est un point particulièrement vérifié par l'Europe qui reconnaît la spécificité française de l'existence des Gaec, avec l'enjeu très important d'assurer la transparence des aides pour les associés de Gaec.

## En bref

### Gaec

#### ■ Contrôle de conformité du fonctionnement

Afin de répondre aux interrogations de la Commission européenne sur le respect des critères d'agrément souscrits par les associés de Gaec, le contrôle des Gaec a été renforcé par le décret n°2015-215 du 25 février 2015. **Il est demandé aux DDT de vérifier, pour l'ensemble des Gaec agréés avant le 31/12/2016**, les conditions relatives aux règles de transparence et les conséquences sur le montant des paiements des aides versées.

En particulier, le principe général est que les membres d'un Gaec total doivent y exercer leur activité professionnelle à titre exclusif et à temps complet. La réglementation introduit la possibilité d'une activité extérieure, sur dérogation, à demander à la DDT, à la double condition suivante : - l'activité extérieure doit demeurer accessoire, c'est à dire

présentant un caractère minime et non prépondérant par rapport à celle exercée au sein du Gaec.

- l'associé concerné ne doit pas y consacrer plus de 536 heures annuelles.

Le respect de cette disposition réglementaire est un point particulièrement vérifié par l'Europe qui reconnaît la spécificité française de l'existence des Gaec, avec l'enjeu très important d'assurer la transparence des aides pour les associés de Gaec.

En 2018, tous les Gaec agréés avant le 31/12/2016 feront l'objet d'un contrôle administratif. Un courrier et un formulaire sera adressé par la DDT aux Gaec concernés à partir du 12 janvier 2018.

Afin de réaliser ces contrôles réglementaires, il sera demandé dans ce courrier à tous les Gaec de transmettre à la DDT (DDT 03 - Service de économie agricole - Gaec, 51, Boulevard Saint-Exupéry - CS 30110 - 03403 YZEURE Cedex) **avant le**

- 31/03/2018 :**
- le formulaire de suivi de conformité joint au courrier,
  - le dernier avis d'imposition de chaque associé.
- Pour les associés de Gaec qui ont une activité extérieure et selon l'activité :
- une attestation de dispense de travail,
  - la décision de l'assemblée générale réglant l'organisation du travail en commun,
  - le dernier PV d'assemblée générale,
  - le contrat de travail,
  - une attestation sur l'honneur du nombre d'heures réalisées,
  - la décision collective autorisant le travail extérieur,
  - contrat de prestation de service.
- En fonction des situations particulières, d'autres pièces seront susceptibles d'être demandées ultérieurement par le service chargé du contrôle.
- ➔ **La DDT se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 04 70 48 79 21.**

